

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00289

Numéro SIREN : 394 940 175

Nom ou dénomination : A2M INDUSTRIE

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2020 sous le numéro de dépôt B2020/006078

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/006078**
n°de gestion : **1994B00289**
n°SIREN : **394 940 175 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 20/07/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A2M INDUSTRIE - Société par actions simplifiée
zone artisanale ou zone d'activité du Parc Secteur Gampille 42490 Fraisses -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



756866

« A2M INDUSTRIE »
Société par actions simplifiée au capital de 200 000 €

- : -

Siège social : FRAISSES (Loire)
Z.A. du Parc – Secteur Gampille

- : -

R.C.S. : SAINT ETIENNE 394 940 175

- : -

COMPTES CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

LE PRESIDENT,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a final flourish, positioned below the text 'LE PRESIDENT,'.

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2020

Page 25

Désignation de l'entreprise : SAS A2M INDUSTRIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 5	
Adresse de l'entreprise ZA DU PARC		42490 FRAISSES	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 3 9 4 9 4 0 1 7 5 0 0 0 2 6		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 9	
		N-1 1 3 0 0 9 2 0 1 8	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE
ST-ETIENNE
006078 20 JUIN 2020
94 B 289

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : SAS A2M INDUSTRIE

Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2.000.000.....)	DA 200 000	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB 403 100	403 100
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG 848 507	440 634
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 647 803	407 873
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL 2 119 410	1 471 608
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 934 584	1 160 341
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 85 031	96 862
	Dettes fiscales et sociales	DY 391 316	409 357
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA 48 470	6 206
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	451
	TOTAL (IV)	EC 1 459 401	1 673 216
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 3 578 811	3 144 824
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	{ Ecart de réévaluation libre	1D	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 711 626	693 624
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A2M INDUSTRIE

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	FD	2 053	FE		FF	2 053	50 181		
									FG	3 926 956
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 929 009	FK	57 265	FL	3 986 274	2 837 630		
	Production stockée*					FM	21 236	3 282		
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	2 682	3 129		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	34 403	41 655		
	Autres produits (1) (11)					FQ	11	175		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 044 606	2 885 872	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	54 967	40 322	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(4 959)	5 676	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	883 666	747 938	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	62 190	46 195	
	Salaires et traitements*						FY	1 241 801	830 164	
	Charges sociales (10)						FZ	543 439	350 085	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	309 173	252 012	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	1 877	774
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	5	76	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 092 159	2 273 244	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	952 446	612 629	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	231		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	506	255	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	737	255	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	39 002	37 055	
	Différences négatives de change						GS	248	8	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	39 250	37 063	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(38 514)	(36 808)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	913 933	575 820		

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2020
Page 28

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A2M INDUSTRIE

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1											
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA													
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB													
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC													
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD													
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE													
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			23										
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG													
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			23										
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			(23)										
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ													
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	266 130		167 924										
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	4 045 342		2 886 127										
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 397 540		2 478 254										
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	647 803		407 873										
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO													
	(2) Dont {	HY	IG												
						produits de locations immobilières									
	(3) Dont {	HP	HQ												
						- Crédit bail mobilier *									
		IH	IJ	IK	HX										
						- Crédit bail immobilier									
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)														
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées														
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées														
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)														
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC													
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD													
	(9) Dont transferts de charges	A1	34 403		23 453										
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2													
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3													
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4													
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9														
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7															
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels						
Exercice N															
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels														
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs						
Exercice N															
Charges antérieures	Produits antérieurs														

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En date du 20 mars 2019, l'assemblée générale a prorogé l'exercice social de 3 mois pour le clôturer le 31 décembre 2019 et a décidé que les exercices suivants seront ouverts le 1er janvier et seront clôturés le 31 décembre.

L'exercice social clos le 31 décembre 2019 a en conséquence une durée de 15 mois.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 31/12/2019

2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 12.073 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 12 073 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	12 073
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	12 073

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	59 087		210
Terrains	88 358		
Constructions sur sol propre	1 090 747		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 922 023		214 864
Installations générales agencements aménagements divers	739 809		12 046
Matériel de transport	25 125		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	183 623		4 733
TOTAL	4 049 685		231 643
Prêts, autres immobilisations financières	400		
TOTAL	400		
TOTAL GENERAL	4 109 172		231 853

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			59 297	59 297
Terrains			88 358	88 358
Constructions sur sol propre			1 090 747	1 090 747
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 136 887	2 136 887
Installations générales agencements aménagements divers			751 855	751 855
Matériel de transport			25 125	25 125
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			188 356	188 356
TOTAL			4 281 328	4 281 328
Prêts, autres immobilisations financières			400	400
TOTAL			400	400
TOTAL GENERAL			4 341 025	4 341 025

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	59 087	56		59 143
Constructions sur sol propre	260 386	68 286		328 672
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 704 014	124 325		1 828 340
Installations générales agencements aménagements divers	426 336	90 080		516 416
Matériel de transport	5 340	6 744		12 084
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	149 395	19 682		169 077
TOTAL	2 545 472	309 117		2 854 589
TOTAL GENERAL	2 604 559	309 173		2 913 732

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	56				
Constructions sur sol propre	68 286				
Instal.techniques matériel outillage indus.	119 437	4 888			
Instal.générales agenc.aménag.divers	90 080				
Matériel de transport	6 744				
Matériel de bureau informatique mobilier	19 682				
TOTAL	304 229	4 888			
TOTAL GENERAL	304 285	4 888			

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	17 875	1 877			19 752
TOTAL	17 875	1 877			19 752
TOTAL GENERAL	17 875	1 877			19 752
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 877			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	400		400
Clients douteux ou litigieux	21 450	21 450	
Autres créances clients	586 128	586 128	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 307	8 307	
Débiteurs divers	396	396	
Charges constatées d'avance	20 413	20 413	
TOTAL	637 094	636 694	400

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	675	675		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	933 909	186 135	693 350	54 424
Fournisseurs et comptes rattachés	85 031	85 031		
Personnel et comptes rattachés	74 807	74 807		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	106 632	106 632		
Impôts sur les bénéfices	45 008	45 008		
Taxe sur la valeur ajoutée	138 854	138 854		
Autres impôts taxes et assimilés	26 015	26 015		
Autres dettes	48 470	48 470		
TOTAL	1 459 401	711 626	693 350	54 424
Emprunts remboursés en cours d'exercice	225 091			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 31/12/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	20.0000	10 000			10 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	LINEAIRE	20 ANS
Agencements et aménagements	LINEAIRE	5 à 10 ANS
Installations techniques		
Matériels et outillages	DEGRESSIF OU LINEAIRE	3 à 5 ANS
Matériel de transport	LINEAIRE	4 ANS
Matériel de bureau	LINEAIRE	3 ANS
Mobilier	LINEAIRE	5 A 10 ANS

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition sur la base du dernier coût d'achat connu.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 31/12/2019

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	675
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 283
Dettes fiscales et sociales	117 598
Total	144 556

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	20 413
Total	20 413



EXPERTISE COMPTABLE



Pierre GERARD
Laurent BECUWE
Aurélien TRONEL

A2M INDUSTRIE

S.A.S au capital de 200.000 €

Siège social :

Z.A. du Parc – Secteur Gampille

42490 FRAISSES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2019

Le Commissaire aux Comptes
certifie que les comptes annuels
de l'exercice 2019 ont été établis
conformément aux normes
applicables.

Le Commissaire aux Comptes
certifie que les comptes annuels
de l'exercice 2019 ont été établis
conformément aux normes
applicables.

SECA - ASSOCIÉS DE SALON
14440 FOREZ
PARCELS 1000
MARQUE DÉPOSÉE
ET DÉPOSÉE

GROUPE SECA

SECA FOREZ

14440 FOREZ

03 47 47 47 47

03 47 47 47 47

03 47 47 47 47

WWW.SECA-FOREZ.COM

ARS

14440 FOREZ

03 47 47 47 47

03 47 47 47 47

03 47 47 47 47

ECES

14440 FOREZ

03 47 47 47 47

03 47 47 47 47

03 47 47 47 47

ABO OLUCE



Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **A2M INDUSTRIE** relatifs à l'exercice de 15 mois clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 30/04/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtées dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La production vendue de services de l'exercice s'élève à 3 984 221€. Dans le cadre de nos travaux d'audit, nous nous sommes assurés de la réalité des éléments comptabilisés dans cette rubrique du chiffre d'affaires par plusieurs moyens. Notamment, nous avons rapproché les

données comptables avec celles issues du logiciel de facturation. Nous avons également pu valider, au moyen de sondages, la correcte césure des exercices. Pour finir, l'exploitation des réponses des clients à la procédure de confirmations directes permet également de s'assurer, par sondages, de la réalité du chiffre d'affaires comptabilisé.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 15 juin 2020 et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

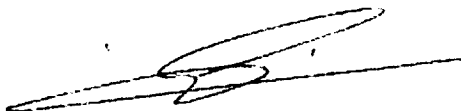
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

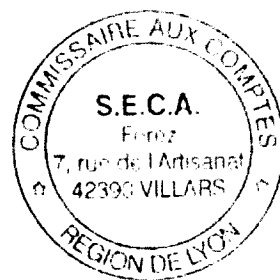
Fait à Villars, le 15 juin 2020,

Le commissaire aux comptes

SECA FOREZ



Pierre GERARD
Gérant de la SARL FILAUPI - Présidente
Commissaire aux comptes
Région de LYON



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 15			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	59 297	59 143	154		154	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	88 358		88 358	88 358		
	Constructions	1 090 747	328 672	762 075	830 361	68 286	8.22
	Installations techniques, matériel et outillage	2 136 887	1 828 340	308 547	218 009	90 539	41.53
	Autres immobilisations corporelles	965 336	697 577	267 758	367 485	99 727	27.14
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	400		400	400		
	Total II	4 341 025	2 913 732	1 427 293	1 504 613	77 320	5.14
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	16 764		16 764	11 805	4 959	42.01
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	42 872		42 872	21 636	21 236	98.15
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	21 690		21 690	130	21 560	NS
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	607 578	19 752	587 826	577 899	9 927	1.72
	Autres créances	8 703		8 703	43 395	34 692	79.95
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement				16 769	16 769	100.00
	Disponibilités	1 453 251		1 453 251	961 897	491 353	51.08
	Charges constatées d'avance (3)	20 413		20 413	6 680	13 733	205.58
	Total III	2 171 270	19 752	2 151 518	1 640 211	511 307	31.17
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 512 295	2 933 484	3 578 811	3 144 824	433 987	13.80

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 15	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 200 000)	200 000	200 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	403 100	403 100		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	20 000	20 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	848 507	440 634	407 873	92.57
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	647 803	407 873	239 929	58.82
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 119 410	1 471 608	647 803	44.02
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	934 584	1 159 810	225 226	19.42
	Concours bancaires courants		530	530	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 031	96 862	11 831	12.21
	Dettes fiscales et sociales	391 316	409 357	18 041	4.41
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	48 470	6 206	42 264	681.07
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)		451	451	100.00
	Total IV	1 459 401	1 673 216	213 816	12.78
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 578 811	3 144 824	433 987	13.80

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

711 626

693 624

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 15			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	2 053		2 053	50 181	60 674	96.73
Production vendue de services	3 926 956	57 265	3 984 221	2 787 449	499 910	14.35
Chiffre d'affaires NET	3 929 009	57 265	3 986 274	2 837 630	439 236	12.38
Production stockée			21 236	3 282	17 133	417.60
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			2 682	3 129	1 229	31.43
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			34 403	41 655	17 666	33.93
Autres produits			11	175	208	95.19
Total des Produits d'exploitation (I)			4 044 606	2 885 872	437 265	12.12
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			54 967	40 322	4 564	9.06
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			4 959	5 676	12 054	169.89
Autres achats et charges externes *			883 666	747 938	51 256	5.48
Impôts, taxes et versements assimilés			62 190	46 195	4 446	7.70
Salaires et traitements			1 241 801	830 164	204 096	19.67
Charges sociales			543 439	350 085	105 832	24.18
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			309 173	252 012	5 842	1.85
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 877	774	909	93.90
Dotations aux provisions						
Autres charges			5	76	90	94.38
Total des Charges d'exploitation (II)			3 092 159	2 273 244	250 605	8.82
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			952 446	612 629	186 661	24.38
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1 *	
	31/12/2019 15	30/09/2018 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	231		231	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	506	255	187	58.72
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	737	255	418	131.07
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	39 002	37 055	7 317	15.80
Différences négatives de change	248	8	238	NS
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	39 250	37 063	7 079	15.28
2. Résultat financier (V-VI)	38 514	36 808	7 497	16.29
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	913 933	575 820	194 157	26.97
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		23	29	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		23	29	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		23	29	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	266 130	167 924	56 225	26.79
Total des produits (I+III+V+VII)	4 045 342	2 886 127	437 683	12.13
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 397 540	2 478 254	299 722	9.68
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	647 803	407 873	137 961	27.06

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

57 038 36 161

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En date du 20 mars 2019, l'assemblée générale a prorogé l'exercice social de 3 mois pour le clôturer le 31 décembre 2019 et a décidé que les exercices suivants seront ouverts le 1er janvier et seront clôturés le 31 décembre.

L'exercice social clos le 31 décembre 2019 a en conséquence une durée de 15 mois .

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 31/12/2019

2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 12.073 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 12 073 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	12 073
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	12 073

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	59 087		210
Terrains	88 358		
Constructions sur sol propre	1 090 747		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 922 023		214 864
Installations générales agencements aménagements divers	739 809		12 046
Matériel de transport	25 125		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	183 623		4 733
TOTAL	4 049 685		231 643
Prêts, autres immobilisations financières	400		
TOTAL	400		
TOTAL GENERAL	4 109 172		231 853

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			59 297	59 297
Terrains			88 358	88 358
Constructions sur sol propre			1 090 747	1 090 747
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 136 887	2 136 887
Installations générales agencements aménagements divers			751 855	751 855
Matériel de transport			25 125	25 125
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			188 356	188 356
TOTAL			4 281 328	4 281 328
Prêts, autres immobilisations financières			400	400
TOTAL			400	400
TOTAL GENERAL			4 341 025	4 341 025

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	59 087	56		59 143
Constructions sur sol propre	260 386	68 286		328 672
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 704 014	124 325		1 828 340
Installations générales agencements aménagements divers	426 336	90 080		516 416
Matériel de transport	5 340	6 744		12 084
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	149 395	19 682		169 077
TOTAL	2 545 472	309 117		2 854 589
TOTAL GENERAL	2 604 559	309 173		2 913 732

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	56				
Constructions sur sol propre	68 286				
Instal.techniques matériel outillage indus.	119 437	4 888			
Instal.générales agenc.aménag.divers	90 080				
Matériel de transport	6 744				
Matériel de bureau informatique mobilier	19 682				
TOTAL	304 229	4 888			
TOTAL GENERAL	304 285	4 888			

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	17 875	1 877			19 752
TOTAL	17 875	1 877			19 752
TOTAL GENERAL	17 875	1 877			19 752
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 877			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	400		400
Clients douteux ou litigieux	21 450	21 450	
Autres créances clients	586 128	586 128	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 307	8 307	
Débiteurs divers	396	396	
Charges constatées d'avance	20 413	20 413	
TOTAL	637 094	636 694	400

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	675	675		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	933 909	186 135	693 350	54 424
Fournisseurs et comptes rattachés	85 031	85 031		
Personnel et comptes rattachés	74 807	74 807		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	106 632	106 632		
Impôts sur les bénéfices	45 008	45 008		
Taxe sur la valeur ajoutée	138 854	138 854		
Autres impôts taxes et assimilés	26 015	26 015		
Autres dettes	48 470	48 470		
TOTAL	1 459 401	711 626	693 350	54 424
Emprunts remboursés en cours d'exercice	225 091			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 31/12/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	20.0000	10 000			10 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	LINEAIRE	20 ANS
Agencements et aménagements	LINEAIRE	5 à 10 ANS
Installations techniques		
Matériels et outillages	DEGRESSIF OU LINEAIRE	3 à 5 ANS
Matériel de transport	LINEAIRE	4 ANS
Matériel de bureau	LINEAIRE	3 ANS
Mobilier	LINEAIRE	5 A 10 ANS

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition sur la base du dernier coût d'achat connu.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 31/12/2019

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	675
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 283
Dettes fiscales et sociales	117 598
Total	144 556

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	20 413
Total	20 413

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
vente de produits résiduels	2 052
Prestations de services	3 981 356
Locations	2 865
Total	3 986 273

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Employés	22
Total	27

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	913 932	266 130
Résultat comptable (hors participation)	647 802	266 130

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	934 584
Total	934 584

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 30/05/2013
 Montant initial de cette garantie : 500 000
 Montant restant dû en capital : 286 913
 Date de fin d'échéance de la garantie : 30/09/2023
 Nature de la sûreté réelle : Garantie BPI France 30%
 : promesse d'hypothèque

Emprunt du : 26/04/2013
 Montant initial de cette garantie : 750 000
 Montant restant dû en capital : 367 871
 Date de fin d'échéance de la garantie : 26/04/2025
 Nature de la sûreté réelle : Privilège prêteur de deniers & subrog privilège
 : vendeur de l'immeuble, Hypothèque pour 50 keuros

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 31/12/2019

Emprunt du : 03/06/2013
Montant initial de cette garantie : 500 000
Montant restant dû en capital : 205 836
Date de fin d'échéance de la garantie : 03/06/2023
Nature de la sûreté réelle : Garantie BPI France 30%, Nantissement fonds de commerce

Emprunt du : 18/03/2014
Montant initial de cette garantie : 75 000
Montant restant dû en capital : 73 288
Date de fin d'échéance de la garantie : 20/03/2024
Nature de la sûreté réelle : Nantissement dépôt à terme

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			239 536		239 536
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			107 494		107 494
- dotations de l'exercice			63 759		63 759
Total			171 253		171 253
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			123 761		123 761
- exercice			56 760		56 760
Total			180 521		180 521
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			31 099		31 099
- entre 1 et 5 ans			28 414		28 414
Total			59 513		59 513
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			1 823		1 823
- entre 1 et 5 ans			572		572
Total			2 395		2 395

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		136 550	

Hypothèses retenues pour le calcul de l'engagement de retraite:

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- méthode prospective
- taux d'actualisation 0.62%
- taux d'évolution salariale 0.2%
- turn over: 8.65% pour la tranche 20/49 ans 2% pour la tranche 50/59 ans

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 31/12/2019

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement CPAM	1 032
Titres restaurant	21 771
Avantages en nature	9 436
Remboursement taxe foncière	451
Remboursement assurances	1 713
Total	34 403

« A2M INDUSTRIE »
Société par actions simplifiée au capital de 200 000 €
- : -
Siège social : FRAISSES (Loire)
Z.A. du Parc – Secteur Gampille
- : -
R.C.S. : SAINT ETIENNE 394 940 175
- : -

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2020

=====

APPROUVANT LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DÉCEMBRE 2019

TROISIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 647 802,54 €, comme suit :

- Au compte "Réserves Facultatives"
soit la somme de 647 802,54 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé que les dividendes distribués au titre des exercices sociaux visés par ce texte se sont respectivement élevés à :

Exercice clos le :	Distribution globale	Dividendes éligibles à l'abattement de 40 %	Sans abattement
30 septembre 2016	150 000 €	Sur le montant total soit 15 € par action	Néant
30 septembre 2017	Néant	Néant	Néant
30 septembre 2018	Néant	Néant	Néant

Cette résolution mise aux voix est adoptée.

LE PRESIDENT,

